



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 74/22

Objet

Programmation du Contrat
de Ville 2022

Secrétaire de séance

Stéphane CHAMPANHET

Rapporteur :

Jean-Baptiste GAGNOUX

Conseil Communautaire

23 juin 2022

Authume - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 57

Nombre de procurations : 14

Nombre de votants : 71

Date de la convocation : 17 juin 2022

Date de publication : 1^{er} juillet 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, N. Gomet, J. Gruet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, C. Monneret, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin.

Conseillers absents ayant donné procuration :

P. Antoine à J.B Gagnoux, M. Berthaud à C. Bourgeois-République, F. Dray à J.P Fichère, D. Germond à P. Jaboviste, I. Girod à J.P Cuinet, J.P Lefèvre à C. Riotte, M. Mbitel à J. Péchinot, M. Mirat à N. Jeannet, C. Nonnotte-Bouton à S. Marchand, H. Prat à N. Gomet, J.M Rebillard à S. Champanhet, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à A. Douzenel, P. Viverge à A. Hamdaoui.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

C. Demortier, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, G. Ginet, O. Gruet, N. Herrmann, L. Jarrot-Mermet C. Jeanneaux, O. Lacroix, C. Mathez, A. Mathiot, E. Saget, P. Verne.

Régie par la Loi du 21 février 2014, la Politique de la Ville repose sur la co-construction de projets avec les habitants, les collectivités, les associations et l'Etat afin de permettre aux quartiers prioritaires d'exprimer toutes leurs potentialités tant humaines, qu'économiques, ou encore en améliorant le cadre de vie.

Le Contrat de Ville 2022 s'inscrit dans une démarche intégrée devant tenir compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Il fixe également le cadre des futurs projets de renouvellement urbain. Il prévoit l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces futurs projets et le volet social de la Politique de la Ville.

L'Etat et ses établissements publics, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Ville de Dole, le Département du Jura et la Région Bourgogne Franche Comté, ainsi que les acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, sont parties prenantes de la démarche contractuelle à chacune de ses étapes

Le Contrat de Ville s'appuiera sur trois axes :

– **Axe 1 : Cohésion sociale :**

Ces actions visent à réduire la pauvreté, à tisser du lien social, à renforcer la solidarité entre les générations. Elle vise aussi l'exercice de la citoyenneté et l'égalité réelle d'accès au droit.

- **Axe 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain**
Ces actions visent à améliorer de façon concrète et visible la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires.
- **Axe 3 : Emploi et développement économique**
Ces actions visent notamment à réduire l'écart entre le taux d'emploi des quartiers Politique de la Ville et les autres territoires notamment pour le public jeune.

Vu l'avis favorable rendu par le Comité de Pilotage du Contrat de Ville du 27 avril 2022,
Vu l'avis favorable rendu par la Commission Aménagement, urbanisme, habitat, politique de la ville du 15 juin 2022,

Il est proposé de passer des conventions avec les structures suivantes dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville 2022 :

PILIER	ORGANISME	ACTIONS	GD DOLE	ETAT	Région BFC
1. COHESION SOCIALE					
1	CCAS	PRE	26 800 €	42 000 €	0 €
2	OLDG	CLAS	1 500 €	2 000 €	0 €
3	OLDG	Santé Bien Etre	3 000 €	3 000 €	0 €
4	OLDG	Accès à la culture	3 000 €	1 500 €	0 €
5	OLDG	Accès à l'informatique	2 000 €	0 €	3 000 €
6	OLDG	Conseil citoyen	1 000 €	0 €	0 €
7	OLDG	Fêtes et événements	4 500 €	0 €	5 000 €
8	OLDG	Permanences aux habitants	30 000 €	0 €	0 €
9	OLDG	Support de communication	1 000 €	0 €	0 €
10	FEMMES DEBOUT	Accès aux droits	8 000 €	5 000 €	0 €
11	FEMMES DEBOUT	Passerelle Citoyenneté	7 000 €	7 000 €	7 000 €
12	FEMMES DEBOUT	Violences aux femmes	2 000 €	0 €	0 €
13	LPD	Soirées sportives	1 500 €	1 500 €	0 €
14	LPD	Chantier jeunes	3 500 €	3 000 €	0 €
15	LPD	Parcours de réussite sportif et culturel	2 500 €	2 000 €	0 €
16	LPD	Animation pied d'immeuble	2 500 €	1 500 €	3 000 €
17	LPD	Pasteur mon histoire	3 500 €	1 500 €	0 €
18	LPD	Week-end sportif	2 000 €	1 500 €	0 €
19	LPD	Bénévolat culture à partager	1 500 €	1 500 €	0 €
20	LPD	Appart péda - dangers domestiques	0 €	0 €	0 €
21	CITE JEUNES	C'est par un prisme	5 000 €	2 500 €	0 €
22	CITE JEUNES	Meeting Paroles de jeunes	3 000 €	2 500 €	0 €
23	CITE JEUNES	P'tit pont	1 000 €	1 000 €	0 €
24	APE	Tournoi de foot	2 000 €	2 000 €	0 €
25	JARDINS FAMILIAUX	Fête des jardins	700 €	0 €	0 €
26	ATD QM	Atelier émaux	800 €	800 €	0 €
27	ATD QM	Bibliothèque de rue	800 €	800 €	0 €
28	Marie ZUREK	Estime de soi	2 700 €	0 €	0 €
29	GRAND DOLE RUGBY	Initiation au rugby	1 500 €	0 €	0 €
30	MJC	Web radio	7 000 €	1 500 €	0 €
31	MJC	Films conseil citoyen	0 €	1 000 €	0 €
32	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Partir en livres	1 500 €	0 €	0 €

2. CADRE DE VIE ET HABITAT ET DEVELOPPEMENT URBAIN					
33	REGIE DE QUARTIER	Ressourcerie recyclerie vélos	6 000 €	4 000 €	10 000 €
34	REGIE DE QUARTIER	Encombrants	4 000 €	500 €	0 €
35	REGIE DE QUARTIER	Jardins 2022 (partagés et familiaux)	8 000 €	2 000 €	5 000 €
36	OLDG	GRL	2 000 €	1 000 €	2 000 €
37	DOLE ENVIRONNEMENT	Création Club CPN	3 200 €	2 000 €	0 €

3. EMPLOI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					
38	COOPAGIR	Reprise activité pour les femmes	6 000 €	14 000 €	5 000 €
39	JURA SERVICE	Objectif emploi	2 000 €	1 000 €	0 €
40	ROUE DE SECOURS	Bouger vers l'emploi	3 000 €	3 000 €	0 €
			175 500 €	112 600 €	40 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les dispositions des conventions à passer avec les associations et le Centre Social Olympe de Gouges (géré par la Ville de Dole) ci-dessus au titre de l'année 2022 pour les financements de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole suivant le modèle ci-annexé,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions, ainsi que tous les documents se rapportant à cette opération.

Fait à Authume,
Le 23 juin 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle Actions Sociales / Politique de la Ville
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Associations concernées

